

 <https://www.francebleu.fr/infos/education/rouen-les-enseignants-du-second-degre-affectes...>

 De

 3 min read

Rouen : les enseignants du second degré affectés à l'université vont présenter leur démission

Le président de l'université de Rouen va recevoir **une lettre de démission collective** ce mardi, celle des ESAS (les enseignants du secondaire affectés dans le supérieur). Un mouvement qui est lancé à l'appel du collectif national 384 pour dénoncer **un manque de reconnaissance**, explique Frédéric Desaint, enseignant à l'IUT de Rouen, invité de France Bleu Normandie ce mardi. Pour rappel, à l'université, il existe **deux catégories d'enseignants**, les enseignants-chercheurs [qui consacrent la moitié de leur temps de travail à la recherche et l'autre à l'enseignement], et les autres enseignants, recrutés par le ministère de l'Éducation nationale sur concours, l'agrégation et le CAPES.



Les enseignants vont mettre en place *"une lettre de démission de nos responsabilités. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est qu'à l'université, ce sont les enseignants qu'ils soient chercheurs ou non, qui réalisent les emplois du temps, qui recrutent les vacataires qui organisent et suivent les stages. En fait, on fait ce travail parce qu'on est investis dans notre université, dans le travail. On aime notre travail, on on fait ça parce qu'on a à cœur que l'université fonctionne bien pour nos étudiants."*

Un changement du montant de la prime

Frédéric Desaint explique que *"jusqu'en 2021, nous avons exactement une prime exactement du même montant que celle de nos collègues enseignants chercheurs,*

environ 1 200 euros par an. Depuis 2021, notre prime est inférieure de moitié à celles de nos collègues, avec qui on travaille au quotidien. Nous sommes très contents pour eux, mais il y a un décrochage de la valeur. Nous n'avons bénéficié d'aucune prime de Pap Ndiaye."

"On ne bénéficie d'aucune revalorisation"

La prime que les enseignants chercheurs sera revalorisée en 2025 pour atteindre les 3 200 euros. *"C'est bien, mais nos collègues ont deux fois plus. Je rappelle que déjà les enseignants en France sont les plus mal payés d'Europe. Les enseignants du supérieur sont les plus mal payés. On ne bénéficie d'aucune revalorisation du ministère de l'Education nationale, d'aucune des revalorisations de Pap Ndiaye. On a encore nous des jeunes titulaires qui sont recrutés avec moins de 2 000 € avec un Bac +5. On ne bénéficie pas des primes de l'enseignement du ministère de l'Education nationale."*

Pas d'étude des dossiers Parcoursup

Les enseignants **prévoient d'abandonner** "à la rentrée" leurs tâches annexes à la rentrée 2023 (responsabilité des études, des premières années, des alternances). *"Déjà, on n'a pas étudié les dossiers Parcoursup, on va renvoyer les demandes des candidats au rectorat. On a des étudiants qui se retrouvent sans note de rapport, qui passent des soutenances avec un seul membre du jury. Ce sont des dysfonctionnements qui ont lieu actuellement, et si nous démissionnons, je ne peux pas vous dire précisément ce qui va se passer, mais certains d'entre nous sont responsables d'études. On prépare les emplois du temps pour l'année prochaine. Si on ne les prépare pas, la rentrée ne sera pas le 4 septembre à l'université."*